



Service Social  
Maritime

## LE SERVICE SOCIAL MARITIME SOUTIEN LES ÉLÈVES DU LPM

Le **SSM** met à disposition du lycée pro maritime un **travailleur social référent**.

Il vous apporte **conseil et orientation** pour une intervention ponctuelle ou vers un accompagnement sur du plus long terme.

### Un service social spécialisé



**Entretien confidentiel**, excepté en cas de danger d'autrui ou de l'intéressé



**Évaluation globale** de la situation



**Aide à la réflexion** et facilitateur pour l'accès aux services spécialisés (soins, juridique, médiation, formation...)



**Accès aux dispositifs** de droits sociaux et d'aide

*L'élève est libre de rencontrer le SSM et de suivre les conseils et orientations fournis.*

## Focus sur le Fonds Social Lycéen

Le FSL est une **aide exceptionnelle** pour faire face aux dépenses de :

- scolarité et de vie scolaire
- stages embarqués
- internat
- demi-pension
- transports
- sorties scolaires
- matériel
- équipement professionnel...



Je souhaite faire la demande de cette aide



Je retire **un formulaire** auprès du travailleur social

Il instruit et présente la demande en **commission**



Un contact avec le SSM est nécessaire pour évaluer et étudier **d'autres droits** éventuels

SSM de Ciboure  
12 Quai Pascal Elissalt  
64500 CIBOURE

Tél : 05.59.47.08.96  
Mail: [ciboure@ssm-mer.fr](mailto:ciboure@ssm-mer.fr)